Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502651-20251215-D2025_072-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de M. Benoît SOHIER, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 8 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 18
Votants : 19

Étaient présents : Mmes-M. SOHIER Benoît, FAISANT Catherine, DAUCÉ Jean-Luc, DUPÉ Stéphan, PLAINFOSSE Isabelle DELACROIX Jean-Yves, BARBAULT Hervé, GAUTIER Manuel, NIVOLE Christophe, BEARNEZ Mélanie, LOISEAU Cécile, HOCDE Mickaël, LOUAZEL Éric, LOMAKINE Brigitte, LARIVEN Yannick, CORBE Régis, GUYOT Sylvie, BASLE Odile
Était absent excusé : LAINE Soazig (donne pouvoir à SOHIER Benoît), FRABOULET Michel
Étaient absents : ROBE Peggy, CRENN- MONNIER Pauline, COMBES Léa.
Secrétaire de séance : LARIVEN Yannick est élu secrétaire de séance par le conseil municipal.

D2025_072- Versement de la subvention de fonctionnement au CCAS

Rapporteur : DUPE Stephan

La commune verse annuellement une subvention annuelle de fonctionnement au CCAS conformément aux dispositions légales et aux engagements pris en faveur de la cohésion sociale et de l'accompagnement des publics vulnérables.

Vu la délibération D2025/024 du 24 mars 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (dont un pouvoir) :

- **Autorise** le versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de 10 000 € inscrite à l'article 657363.

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Benoît SOHIER

MAIRIE de SAINT-DOMINEUC
35190 ILLE-ET-VILAINE
R.F.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502651-20251215-D2025_072-DE

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Yannick LARIVEN

